— M. HEURGON estime qu'à l'école du grammairien Tite-Live n'avait pu manquer de lire les tragiques grecs, et qu'en fait d'adaptations latines il semble au début de son récit faire allusion au *Thyeste* de Varius, joué avec un grand succès en 29 (I, 46, 3).

— M. J. MAROUZEAU ramène le problème sur le terrain littéraire, observant que dans *muliebri cessaret audacia* l'adjectif, en raison de sa place, jouit d'une mise en relief notable, et il propose une traduction qui rende compte de son importance exceptionnelle : « manque de l'audace qui, pour une fois, serait celle d'une femme ».

— M. M. SANTONI se demande si *cessare* n'a pas ici plutôt la valeur de παύεσθαι que de δεῖσθαι : « parce qu'elle avait trouvé près d'elle un homme, elle se dérobait au rôle d'impétueuse autorité, dévolu normalement, pensait-elle, à une femme ».

III.

SÉANCE DU SAMEDI 12 MARS 1960.

Président : M. P. WUILLEUMIER.

Membres présents. — M^lle^ M.-Th. d'Alverny, M. J. André, M^me^ Fr. Bader, M. H. Bardon, M^lles^ O. Barenne, C. Bémont, MM. B. Blanco, P. Boyancé, A. Bruhl, J.-G. Cèbe, R. Chevallier, J. Collart, M^lle^ S. Corbin, MM. P. Courcelle, A. Dain, J. Doignon, R. Dreyfus, P. Dufraigne, M. Durry, M^lle^ J. Ernst, MM. G. Fohlen, J. Fontaine, J. de Foucault, R. France, M^lles^ A. Freté, H. Fugier, MM. J. Gagé, E. Galletier, P. Grimal, L. Harmand, J. Hellegouarc'h, J. Heurgon, R. P. Hubert, P. Jal, S. Lancel, P. Langlois, Y. Lefèvre, Cl. Margueron, M^me^ Cl. Margueron, MM. J. Marouzeau, G. Mauger, A. Michel, M^me^ H. Michel-Lévy, MM. X. Mignot, J. Monfrin, B. Neveu, L. Nougaret, M^me^ S. Nougaret, M. P. Ochsenbein, M^me^ A. Ohana, M. J. Perret, M^lle^ H. Pétré, MM. H. Pflaum, P. Pouthier, J. Reinach, M^lle^ M.-J. Rondeau, MM. C. Serbat, R. Sindou, RR. PP. M. Testard, M. Verheijen, M. P. Veyne, M^lle^ S. Viarre.

Informations.

M. J. MAROUZEAU, pour la seconde fois en peu de temps, doit faire part à la Société d'un deuil cruel : notre ami O. CHENNEVELLE, jeune encore, vient de nous être enlevé par une déficience cardiaque.

Il a tenu une grande place non seulement parmi ceux de sa génération, qui l'entouraient d'une sorte de culte familial, mais aussi dans le cercle de ses maîtres, qui l'ont de bonne heure associé à leurs tâches,

et particulièrement dans le sein de notre Société, dont il était un des membres les plus fervents. Sa camaraderie, son dévouement, sa bonté de cœur, sa valeur morale autant que ses qualités d'esprit ont créé autour de lui, dès ses années de formation à la Sorbonne et à l'École des hautes études, puis dans son rôle d'assistant à notre Faculté et dans sa charge d'enseignement à l'Université de Besançon, une atmosphère de sympathie attendrie que veut bien évoquer ici un de ceux qui l'ont le mieux connu, M. Cl. Margueron, aujourd'hui professeur à la Sorbonne.

— M. Margueron témoigne de l'exceptionnelle amitié qui, durant une trentaine d'années, a lié O. Chennevelle à des générations d'étudiants. Il rappelle avec émotion son sens de la camaraderie, ses qualités de cœur, son dévouement sans mesure. Il dit quel fut son rôle dans la création de l'un des premiers groupes d'étudiants de la Faculté, et particulièrement dans l'organisation des rencontres amicales qui, dans les années d'entre les deux guerres, faisaient fraterniser maîtres et élèves. Il rappelle la conscience qu'il apportait dans son enseignement, toujours enrichi d'heures supplémentaires, aux dépens des loisirs qu'auraient exigés ses travaux scientifiques. O. Chennevelle laisse à tous ceux qui l'ont connu le souvenir d'un être d'exception qui a donné l'exemple de ce que peut comporter d'humain la pratique de nos études.

Informations.

M. P. Wuilleumier, président de séance, donne la parole à M. Marcel Durry pour une communication relative à des informations qu'il a recueillies, au cours d'un voyage à Rome, sur des fouilles récentes et encore peu connues : la Nécropole païenne du Garage (*Autoparco*) du Vatican. Tout à fait distincte du cimetière découvert durant la guerre sous Saint-Pierre, elle s'étageait, à 500 mètres plus au nord, le long de la Via Triumphalis. Les épitaphes vont de l'époque de Néron — dont nous connaissons ainsi une *ancilla veneria* (?) — à celle de Trajan. L'ensemble ayant été laissé en l'état et les inscriptions *in situ* (le tout recouvert d'un toit), la visite, très suggestive, doit être désormais au programme de tout voyage à Rome.

Communications à l'ordre du jour.

I. — M. Jean Doignon s'attache à déceler dans la préface du *De Trinitate* de saint Hilaire *une sorte de confrontation entre Lactance et Salluste.*

Le prologue éloquent de saint Hilaire retrace le processus spirituel qui a conduit l'évêque de Poitiers jusqu'au Dieu de la Loi et des Évangiles. Hilaire a consacré la première étape de sa recherche à peser ce que valait l'attrait de la richesse et de la quiétude : par elles, constate le

théologien, l'homme reste au rang de l'animal ; pour aller au delà, l'homme doit se distinguer par « quelque action d'éclat ou quelque beau talent ».

Cette idée est une de celles qu'Hilaire a empruntées à la préface du *Catilina* de Salluste, comme l'a montré H. Kling dans un article de *Philologus* en 1910 ; mais ce qui a échappé au philologue allemand, c'est la raison pour laquelle Hilaire, après avoir, en tête du prologue du *De Trinitate*, donné des gages à la morale de la *uirtus* humaine d'inspiration sallustienne, s'en écarte en constatant qu'elle n'est que le fruit du bon sens humain.

Ce revirement suit de près un mouvement dialectique de la préface des *Diuinae Institutiones* de Lactance, dont les critiques vont servir à Hilaire à dépasser les thèmes sallustiens provisoirement admis. C'est ce qui ressort d'un certain nombre de cas précis qui posent deux questions :

1° Hilaire aurait-il connu Salluste si Lactance ne le lui avait révélé comme un moraliste dont les thèses posent des problèmes à la conscience chrétienne?

2° Faut-il considérer qu'Hilaire a voulu instituer un débat entre une position chrétienne représentée par Lactance et celle d'un écrivain païen?

Il semble qu'Hilaire ait plutôt cherché à faire apparaître dans cette opposition d'idées les phases d'un raisonnement lié à sa propre évolution intérieure.

— Au cours de l'échange de vues qui suit cette communication, M. P. Courcelle se déclare convaincu du caractère autobiographique de la préface du *De Trinitate* et se demande s'il convient de minimiser l'importance de ce trait fondamental.

— M. J. Fontaine, d'autre part, se montre très frappé d'une concordance de points de vue entre la préface du *De Trinitate* et celle de la *Vita Martini* de Sulpice-Sévère. Ces deux pages oratoires d'auteurs du Sud-Ouest, qui ne sont séparées l'une de l'autre que par quelques années, instituent une sorte de compétition entre la spiritualité chrétienne et l'éthique païenne dont Salluste et Sulpice-Sévère se font *in petto* les porte-parole.

II. — M. J.-P. Cèbe présente quelques considérations sur ce qu'a pu être *le public de Plaute*.

Rejetant la thèse traditionnelle, qui taxe ce public de sottise et de grossièreté, il veut, en relevant des indices jusqu'ici négligés ou insuffisamment mis à profit, apporter sa contribution à la réhabilitation

entreprise par plusieurs critiques français et montrer que la doctrine classique repose sur un préjugé.

En premier lieu, il est contradictoire de souligner l'influence exercée sur les Romains par la Grèce, surtout après la prise de Tarente, et de prétendre d'autre part que la culture dans l'Urbs resta au niveau le plus bas, exception faite pour les aristocrates et les riches bourgeois. Il serait surprenant que les échanges entre Rome et les colonies grecques de la péninsule n'eussent pas instruit et élevé la plèbe romaine. L'introduction à Rome de la *palliata*, le succès même d'un Plaute seraient, dans ce cas, incompréhensibles.

Il n'est pas plus raisonnable de se fonder sur la qualité du comique de Plaute pour condamner son auditoire. Le goût de la farce ne s'accompagne pas nécessairement d'une indigence intellectuelle. S'il était légitime de voir dans l'attitude des Romains vis-à-vis de la comédie un signe de médiocrité, plusieurs des jugements couramment portés sur des publics helléniques devraient être révisés (ce serait, par exemple, le cas pour les Tarentins amateurs de phlyakes ou même pour le public d'Aristophane). Au surplus, le goût de la farce n'était pas à Rome le fait du peuple seul, mais se manifestait aussi dans les classes sociales dont on s'accorde à reconnaître la finesse et la culture.

Un aspect de la verve de Plaute confirme la culture relative de son public : on relève en abondance dans ses comédies des parodies de tragédies latines contemporaines ; or, pour qu'une parodie ne passe pas inaperçue et atteigne son but, il est nécessaire que l'auditoire reconnaisse l'original dont l'auteur se gausse.

On a allégué que ces parodies ne s'adressaient pas à tous les spectateurs indifféremment, et qu'elles étaient faites pour une élite. Mais il n'est pas douteux que Plaute ait choisi d'écrire pour le grand nombre, sans se soucier de donner quelques satisfactions à une minorité [1].

— M. P. Grimal approuve l'exposé de M. Cèbe. Il évoque la parabase des « Nuées », où Aristophane lui-même se plaint de son public. Il ajoute qu'il n'est pas équitable de ravaler sans mesure les publics dits populaires.

— M. Dreyfus insiste sur le fait, relevé par M. Cèbe, que l'éducation du peuple se faisait en partie, à l'époque, par le théâtre.

— M. Heurgon rappelle que les comédies de Shakespeare étaient jouées devant un public analogue à celui de Plaute. Il estime qu'il faudrait compléter l'étude de M. Cèbe en tenant compte des conditions matérielles des représentations, mises en lumière par des travaux récents.

1. Le texte intégral de cette communication figure ci-dessous, p. 101 et suiv.

— M. Boyancé note que l'originalité de la communication présentée tient à la part qu'elle fait aux parodies tragiques ; il y aurait lieu, à cet égard, de citer l'ouvrage fondamental d'E. Fraenkel.

— M. Wuilleumier observe que les premiers auteurs romains écrivaient souvent à la fois des tragédies et des comédies, ce qui aide à comprendre la fréquence des parodies tragiques dans la comédie latine.

III. — M. J. Marouzeau présente quelques observations sur les aspects de ce qu'on peut appeler l'*énoncé-fonction*. Il s'agit de la corrélation entre deux termes de l'énoncé, dont l'un représente une donnée et l'autre son complément. Le rapport peut être exprimé lexicalement par l'emploi d'un terme conjonctif ou subordonnant, phonétiquement par des particularités de débit et notamment d'intonation ; mais il convient de relever qu'en latin (comme du reste en français) l'énoncé-fonction se présente souvent sous l'aspect d'une phrase « dégrammaticalisée » (phrase nominale pure ou infinitif de narration) ou à structure inversée (verbe initial)[1].

— Vu l'heure avancée, M. Marouzeau remet à une séance ultérieure un complément d'observations relatives à la pratique de Virgile (cf. ci-dessous, p. 53).

IV.

SÉANCE DU SAMEDI 14 AVRIL 1960.

Président : M. P. Wuilleumier.

Membres présents. — M. J. André, Mme F. Bader, MM. H. Bardon, R. P. Blanco, P. Boyancé, R. Chevallier, J. Collart, Mlle S. Corbin, MM. P. Courcelle, A. Dain, Mme S. Deléani, MM. A. Desmouliez, J. Doignon, M. Durry, A. Ernout, R. France, R. Goujard, P. Grimal, C. Guiraud, L. Harman, J. Hellegouarc'h, N. I. Herescu, R. P. Hubert, P. Jal, S. Lancel, P. Langlois, H. Le Bonniec, P. Lecoq, A. Mandouze, Cl. Margueron, A. Michel, X. Mignot, J. Monfrin, L. Nougaret, Mme S. Nougaret, MM. G. Ochsenbein, J. Perret, H. Pflaum, J. Reinach, M. Ribaud, P. Riché, G. Serbat, R. P. Testard, Mlle Viarre, MM. G. Ville, R. Villers, Mlle J. Zimermann.

1. Le texte de cette communication figure ci-dessous, p. 172 et suiv.